

ADDITIF

AU PV SPECIAL AG N° 609

**1/ Complément aux rapports d'activités des
Commissions Régionales saison 2022/2023**

**2/ Examen des vœux et souhaits de modifications aux
Règlements Généraux de la LAuRAFoot**

**(Compléments proposés par le Bureau Plénier du
12 juin 2023)**

**ASSEMBLEE GENERALE de la LAuRAFoot
Samedi 24 juin 2023, Grande Halle d'Auvergne
Plaine de Sarliève, 63800 COURNON d'Auvergne**



1/ Complément aux rapports d'activités des Commissions Régionales saison 2022/2023

MIXITE

Objectifs de la Commission :

- Elargir le réseau de femmes impliquées dans le football,
- Créer et faire vivre le Réseau Mixité LAuRAFoot,
- Accompagner les femmes dans la prise de responsabilités,
- Féminiser les instances des clubs, des District et de la Ligue,
- Féminiser l'encadrement féminin au sein des clubs,
- « Optimiser » la présence des femmes autour des terrains.

ETAT des LIEUX de la LAuRAFOOT :

- 21 641 Praticantes
- 4 900 Dirigeantes et Volontaires
- 194 Educatrices
- 145 Arbitres
- 122 Présidentes et co-présidentes de clubs
- 27 350 Licenciées au total

(Avec actuellement plus de 208 000 licenciées au niveau national)

Les Actions 2022 – 2023 :

• Dispositif TOUTES FOOT :

« Toutes Foot » est le nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions avec 2 objectifs :

-Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)

-Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée.

Cet appel à projets s'adresse aux clubs, mais également aux Districts et aux Ligues pour valoriser leur engagement vers une meilleure mixité de pratique, d'encadrement et de gouvernance.

• « ELLE et LAuRAFoot » 2023 :

Dans la continuité du « Plan Mixité » et dans le cadre du dispositif Toutes Foot, la Ligue organisait l'opération ELLE et LAuRAFoot, le 7 avril 2023, à Clermont-Ferrand, en partenariat avec la FFF et le Clermont Foot 63, dans le cadre du match amical de l'Equipe de France Féminine : France – Colombie.

Objectifs :

- Poursuivre le travail engagé dans le domaine de la valorisation de l'implication des femmes dans la vie des clubs et des instances
- Participer à la dynamique fédérale en intégrant le cadre de l'appel à projets « Toutes Foot »
- Décliner notre action au plus près des territoires : animation et développement de réseau
- Faire vivre le Réseau Mixité LAuRAFoot : Développer et densifier le réseau
- Mettre en place le rôle d'Ambassadrice au cœur de nos territoires avec un système de marrainage
- Objectif plus de 5 000 femmes dirigeantes licenciées pour la saison 2023 - 2024

Plus de 100 personnes présentes avec de nombreuses femmes dirigeantes, toutes licenciées et actrices du football régional, dont 40 intégreront le réseau Mixité LAuRAFoot, pour un total de 65 femmes.

En présence de nombreuses personnalités témoignant du soutien à notre politique de mixité et en présence de Philippe Diallo, Président par intérim de la FFF , qui nous a présenté en avant-première les éléments majeurs du nouveau plan développement du football féminin soutenu par la fédération.

Les invités ont été particulièrement attentifs aux témoignages et partages d'expériences de David Guedelha et Charlène Mathieu Président et ex-Présidente de La Française F. de Chappes, et de Marie Françoise Maignot, Présidente de l'ASM Romagnat Rugby et représentante de Sport Féminin & Co accompagnée de Mylène Toubani-Bardet, Présidente VBC Chamalières et Céline Pégas, Co-Présidente du HBCAM 63.

L'audience a également eu la chance de recevoir

les interventions de Jean-Michel Aulas, membre du COMEX de la FFF et Président de l'Olympique Lyonnais, Pascal Parent, Président de la LAuRAFoot et membre du COMEX de la FFF, Christian Levarlet, Président CROS Auvergne-Rhône-Alpes, Bruno Feutrier, Délégué régional académique à la Délégation Régionale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

L'événement s'est poursuivi par la remise du Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines niveau Or au Clermont Foot 63.

- Une action similaire ELLE et LAuRAFoot, initialement prévu fin mai, sera organisée avec le District de l'Isère et le GF 38 à la rentrée prochaine.

• **Les Actions Toutes Foot des Districts et Clubs**

Près de 80 actions ont été programmées sur la même thématique par les Districts et les Clubs.

Désignés par les jurys des Districts, puis celui de la Ligue, 3 Clubs régionaux participeront au jury FFF final.

• **L'Action Entrez en Jeu :**

Entrez en Jeu, opération organisée par l'ASSE et en partenariat avec la LFP, la Ligue LAuRAFoot, les Districts de la Loire et de la Haute Loire.

Le jeudi 9 mars 2023, au lendemain de la journée internationale des droits des femmes, le club de l'AS Saint-Étienne a invité 200 supportrices à venir rencontrer et échanger avec des femmes influentes du football dans un salon du stade Geoffroy-Guichard.

Un événement spécialement organisé pour mettre à l'honneur la mixité et la féminisation du football et inciter les femmes à passer la porte des clubs et des instances.

Sept femmes ont eu l'occasion d'être mises en avant dans leur fonction : arbitre, déléguée, éducatrice, correspondante, vidéaste, analyste vidéo et psychologue du sport.

Au terme de ces immersions sur les postes et partages d'expérience, les supportrices de l'AS Saint-Étienne ont pu échanger en direct avec les femmes mises à l'honneur, lors d'un cocktail pour rencontrer et s'informer auprès des instances locales et représentants de clubs sur les postes à pourvoir, les formations à suivre pour s'engager

• **Plan Mixité FFF – Réunion de Secteur à Aix :**

Un séminaire s'est tenu le 11 février 2023 à Aix en Provence, il rassemblait les Ligues de Corse,

Méditerranée et la LAuRAFoot, nous permettant d'échanger avec d'autres dirigeantes. Echanges très riches, et fructueux.

Ainsi près de 70 femmes ont participé à ces travaux

Ce fût le premier rassemblement de notre Réseau Mixité. Notre région comptait une vingtaine de femmes appartenant à ce réseau de dirigeantes initié par le Plan Mixité fédéral.

Elles vont participer pleinement à ce programme de formation, d'accompagnement et de réflexions organisé par la LFA.

Actions diverses :

- Opération LAuRAFOOT : "Ma Première Licence de Dirigeante" 2022 – 2023 :

Dans la continuité de la saison dernière, la LAuRAFOOT et son Conseil de Ligue a validé la poursuite de l'Opération : "Ma Première Licence de Dirigeante" ou Licence Volontaire.

Ainsi, et en partenariat avec chacun de nos clubs (1 700), et afin d'inciter les femmes à s'investir dans le football régional, la Ligue reversait au club le montant de la licence de la saison 2022 -2023.

Avec l'accord du CL cette opération devrait être reconduite pour la saison 2023 -2024.

Un courrier d'information sera à nouveau envoyé par la Ligue aux clubs. Vous retrouverez les détails sur le site de la Ligue après de la rentrée.

- Conférences et débats :

Nicole CONSTANCIAS, Présidente de la Commission de Mixité de la Ligue et des représentants de notre commission ont participé à différentes conférences, témoignages ou actions, en partenariat avec le CROS AURA et la Région AURA, sur la thématique du Sport au féminin, de la place de la Femme dans le sport ou de l'évolution du Football féminin ces dernières années.

- Finale Festival U13 Pitch à Feurs : le 6 mai 23
- Finales des Coupes LAuRAFoot à PERONNAS : le 11 juin 23

La Commission s'est associée à ces 3 manifestations avec une aide à l'organisation,

et notamment la mise en place d'un stand Mixité avec des animations : foot en marchant, golf foot, foot pétanque ou le quiz, appréciés des accompagnatrices ou mamans lors des finales U13 Pitch.

• **La C. R. de Mixité LAuRAFoot :**

La Commission, qui compte 12 membres, s'est réunie sept fois sous forme de Commissions ou de Commissions restreintes.

Une majorité de référents de Districts ont participé à nos travaux, l'objectif de la rentrée étant une représentativité de tous nos Districts.

La mise en action de notre Réseau Mixité LAuRAFOOT et de ses Ambassadrices sera l'une de nos priorités pour la prochaine saison.

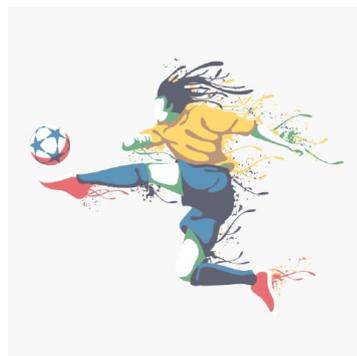
Une dernière réunion, début juillet, nous permettra de définir nos axes de travail, et de cibler les actions de notre Commission régionale en vue des objectifs « MIXITE 2024 » liés à la loi Sport de mars 2022.

Je remercie les bénévoles et dirigeant(e)s des Clubs et

Districts qui œuvrent pour la promotion et l'implication des femmes dans notre football.

La Présidente,

Nicole CONSTANCIAS



DAP / LABEL

Missions générales de la commission

- 1) Assurer le suivi et l'accompagnement des clubs nationaux labellisés
- 2) Assurer le suivi et l'accompagnement des clubs nationaux en demande de label
- 3) Réaliser des jurys d'attribution de label
- 4) Organiser le Festival Foot U13 Pitch Régional et l'accompagnement des clubs sur la Finale Nationale à Capbreton
- 5) Promouvoir et développer les nouvelles pratiques
- 6) Animation et développement des pratiques jeunes
- 7) Mise en place de la philosophie fédérale sur les plateaux U7

Réunions de la commission saison 2022/2023

- Fin août / début septembre 2022 – Réunions de rentrées des clubs, Label
- 21 septembre 2022 – Remise Régionale du Label avec la présence de Franck Thivillier à Sury le Contal (42)
- 1er octobre 2022 – Rentrée du foot co-animée par la FFF à Davézieux (26/07)
- Samedi 4 février 2023 – Remise Régionale du Label à Dunière (43)
- Mercredi 22 février 2023 – Bilan Intermédiaire Label à Tola Vologe
- Mercredi 22 mars 2023 – Réunion de préparation du Festival Foot U13 Pitch Régional

- Jeudi 20 avril 2023 – Remise Régionale du Label à FC Vareze (38)
- Jeudi 4 mai 2023 – Bilan Final Label à Cournon
- Samedi 6 mai 2023 – Festival Foot U13 Pitch Régional à Feurs
- 3 et dimanche 4 juin – Accompagnement à Capbreton des équipes qualifiées à la Finale Nationale du Festival Foot U13 Pitch
- Dimanche 25 juin 2023 – Finale Régionale Beach Soccer

Tout au long de l'année, la Commission, accompagnée des CTR et CTD a réalisé des visites de suivi du label au sein de ses clubs nationaux. La Commission participe également aux différentes remises de Label des clubs nationaux durant la saison.

Au cours de la saison, la Commission s'est rendue sur les plateaux U7 afin de réaliser l'opération « Plateau Idéal ».

La Commission a également suivi l'ensemble des plateaux de jeunes et compétitions U13 afin de s'assurer du bon déroulé de ces dernières. Avec, notamment, la participation dans l'organisation du Critérium U13.

Le Président,

Patrick BELISSANT

DISCIPLINE

L'activité de la commission régionale de discipline lors de la saison 2021/2022 avait été comparée avec la saison 2019/2020, l'exercice 2020/2021 ayant été inachevé en raison de la pandémie. Le bilan 2021/2022 présentait une augmentation brute de l'activité de 40 % ramenée à environ 25 % en effectuant une pondération compte tenu d'une grande différence entre le nombre de rencontres de ces deux saisons.

Le nombre de rencontres qui se sont déroulées au cours de la saison 2022/2023 (9 401) et la précédente (9 346) étant très similaires, aucune pondération n'a été effectuée pour la comparaison des deux exercices.

20 934 avertissements ont été délivrés par les arbitres ce qui constitue une augmentation proche de 2,5 %. Les cumuls de 2 avertissements prononcés lors d'une même rencontre, ou de 3 cartons jaunes durant la période de 3 mois, ont entraîné une augmentation de 3,8 % du nombre de sanctions d'un match de suspension.

Le nombre de sanctions de 2 à 10 matchs de suspension est en augmentation de 6 %. Il est à noter, que le nombre de suspensions de 6 et 9 matchs, qui avait explosé lors de l'exercice précédent, est en légère augmentation pour les 9 matchs et identique, pour les 6. La sanction de 3 matchs de suspension, qui reste la plus prononcée, augmente de 15,40 %. Un recul du nombre de sanctions supérieur à 10 matchs est constaté, passant de 18 à 12.

48 suspensions à temps (sanctions prises en mois ou année), contre 35 la saison précédente, ont été prononcées. Cette hausse est due, pour une forte part, à l'augmentation des sanctions pour fraude sur les licences, qui consiste pour l'essentiel en la production de faux certificats médicaux.

Le nombre de procédures d'instruction progresse de 40 à 49, mais est dû, en grande partie, à cette augmentation des poursuites pour fraude sur licence.

22 rencontres ne sont pas parvenues à leur terme pour des motifs disciplinaires. Ce chiffre a doublé cette saison. Les causes sont les suivantes :

– 9 pour bagarres :

Catégorie	R3	U 18	R2 féminin	U20	U15
nombre	3	3	1	1	1

– 3 pour violences sur arbitre dans les catégories U20, Coupe de France et Coupe Gambardella Crédit Agricole.

– 6 pour le comportement du public :

catégorie	U14	U15	U16	Coupe Laura futsal	R2 Futsal
nombre	1	1	2	1	1

- jet d'objet sur arbitre par le public en N3
- contestations de l'arbitre en U16
- agression d'un éducateur en U16
- refus de quitter le terrain suite à une expulsion en R3

Les autres instructions n'ayant pas entraîné l'arrêt de la rencontre, ont eu pour objet :

- attitude du public en U16
- violences sur arbitre par spectateur, après la rencontre, en R1 féminine
- attitude menaçante envers l'arbitre en R1 futsal.
- pressions sur l'arbitre en U15.
- des bagarres :

Catégories	U16	U18	U20	R3	Coupe de France
nombre	1	1	1	3	1

15 auditions, hors instruction, ont été effectuées, pour les motifs suivants :

- brutalité entre joueurs en coupe de France.
- blessure grave en coupe de France.
- violences dans le public en U 16.
- bagarre en U15, U16, N3 et coupe Gambardella.
- menaces ou pression sur arbitre :

Catégories	U 16	U 18	R 3	R 2	R 1 féminin
nombre	2	3	1	1	1

Une comparaison du nombre d'auditions avec une autre année ne révèle pas obligatoirement une évolution du contentieux, ces comparutions étant souvent réalisées dans le but de comprendre une situation confuse.

Les violences sur arbitres ont diminué de moitié, passant de 8 à 4. Ce constat ne s'applique pas aux situations sans violence, de pression, contestation, envers les jeunes arbitres lorsqu'ils sont l'unique officiel, qui elles perdurent.

Autre point positif, les premiers tours de la Coupe de France ont généré moins d'incidents cette saison.

Les grosses sanctions diminuent en nombre ainsi que dans leur quantum.

Au moment de la rédaction de ce bilan, des comparutions sont à venir dans des dossiers susceptibles d'entraîner une suspension de terrain, c'est pourquoi ce bilan est incomplet. Les mesures de suspension de terrain vont être réduites approximativement des 2 tiers.

--☺☺ - ☺☺ - ☺☺--

Les quatre points évoqués ci-dessus démontrent une baisse significative des « gros problèmes ».

Il n'en demeure pas moins que les faits disciplinairement répréhensibles ont continué leur progression. Ainsi, après l'explosion du nombre de sanctions au cours de saison 2021/2022, la question se posait, s'agissait-il d'une « libération » post confinements ou d'une dégradation plus durable des attitudes et mentalités. C'est, hélas, cette dernière hypothèse qui se confirme.

Le Président,

Pierre EYNARD

CONTRÔLE DES CLUBS

La Commission s'est réunie 12 fois lors de la saison 2022-2023 :

- Auditions des clubs le 17 et 24 novembre 2022 à Lyon et Cournon (échéance du 31 octobre 2022),
- Audition décentralisée au siège du District Haute Savoie Pays de Gex le 23 février 2023,
- Auditions des clubs à Lyon le 1er mars 2023,
- Auditions des clubs le 1er juin et le 06 juin 2023 à Lyon et Cournon (échéance du 15 mai 2023),
- Réunion plénière de la Commission le 22 septembre 2022 et le 1er juin 2023 à Lyon,
- Réunions en visioconférence le 20 avril 2023 avec la DNCG le 27 avril et le 09 mai 2023.

- Une réunion du bureau en janvier 2023.

La Commission note l'absence de sanctions pour la présente saison.

Les clubs ont respecté dans leur ensemble les dispositions réglementaires malgré les difficultés rencontrées par certains d'entre eux.

44 clubs rencontrés au moins une fois dans la saison.

Le Président,

René BLACHIER



2/ Examen des vœux et souhaits de modifications aux Règlements Généraux de la LAuRAFoot

2.1. Modifications aux Règlements Généraux de la LAuRAFoot

a) Barrages d'accèsion en National 3, CN U17, CN U19 et barrage de descente en U16 R2

Le Bureau Plénier propose d'appliquer les articles 21.3.3 et 21.3.4 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot aux matches de barrages d'accèsion en National 3 :

*« ne peuvent participer à un championnat régional ou départemental, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses **étant entrés en jeu lors de l'avant-dernière ou la dernière rencontre** des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale »*

*« ne peuvent rentrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, **plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix rencontres avec l'une des équipes supérieures** disputant un championnat national ou régional ».*

Le Bureau Plénier propose d'appliquer l'article 21.3.4 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot aux matches de barrages d'accèsion en CN U17, CN U19 et au match de barrage de descente en U16 R2 :

*« ne peuvent rentrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, **plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix rencontres avec l'une des équipes supérieures** disputant un championnat national ou régional ».*

b) Règlement sur les championnats régionaux U16

Le Bureau Plénier propose les précisions suivantes sur les descentes du CN U17 et de U16 R1 en U16 R2.

*« Descentes de CN U17 : Toute équipe qui descendra du CN U17 en U18 R1 entrainera la réintégration de son équipe réserve en U16 R1 poule « Promotion » si celle-ci évoluait dans la poule U16/U17 « Avenir », **sauf si l'équipe réserve est classée dernière de sa poule U16 « Avenir » et perd son match de barrage.** Cette équipe deviendra l'équipe 1ère de la catégorie ».*

*« Descentes en U16 R2 : [...] Un match de barrage pour la dernière place descendante sera organisé entre le dernier de la poule U16/U17 « Avenir » et l'équipe descendante la mieux classée dans la poule U16 R1 « Promotion ». Lors de ce match de barrage, les joueurs U17 ne seront pas autorisés. **L'équipe perdante sera reléguée en U16 R2** ».*

Le Bureau Plénier propose également la suppression de l'article 4 du Règlement sur les championnats régionaux U16 *« Dans le cas où une équipe issue d'un club professionnel descendrait du championnat national U17, il retrouvera une place dans le championnat U16 R1[...] ».*

2.2. Examen du vœu d'AMATEUR LYON FIDESIEN – ALF FUTSAL

Le club d'AMATEUR LYON FIDESIEN souhaitait la modification de l'article 7 du Règlement des championnats régionaux Futsal :

« Article 7.1.1 Pour participer aux championnats régionaux Futsal, les joueurs doivent être régulièrement qualifiés pour leur club à la date de la rencontre et être autorisés à pratiquer en catégories seniors ou U19. ~~Au cours d'une même saison, les joueurs ne peuvent participer à un même championnat que pour un seul club dans un même groupe sauf en cas de forfait général de l'équipe du club quitté.~~ »

Le Bureau Plénier, défavorable à cette proposition, propose, toutefois, la réécriture suivante :

« *Au cours d'une saison, si un championnat se dispute avec une poule unique, un club ne pourra faire participer qu'un seul joueur ayant déjà pris part audit championnat avec une autre équipe de la poule.*

Au cours d'une saison, si un championnat se dispute avec des poules multiples, un club pourra faire participer des joueurs ayant pris part audit championnat avec des équipes issues des autres poules. Toutefois, un club ne pourra faire participer qu'un seul joueur ayant déjà pris part audit championnat avec une autre équipe de sa poule.

Ces restrictions ne s'appliquent pas en cas de forfait général de l'équipe du club quitté. »

PLAN D'ACCES GRANDE HALLE D'Auvergne

